

STRUCTURE
ORGANISATIONNELLE
ET GOUVERNANCE



OFFERT PAR LA BANQUE
D'ANGLETERRE, CET
ENCRIER EN ARGENT
A SERVI À LA CÉRÉMONIE DE
SIGNATURE DU CERTIFICAT
AUTORISANT LA BANQUE
DU CANADA À OUVRIR
SES PORTES.



CERTIFICAT

AUTORISANT L'OUVERTURE DE LA BANQUE
DU CANADA, LE 11 MARS 1935



CERTIFICAT

AUTHORIZING

the Bank of Canada to commence business

chapter forty-three of the Statutes of Canada, 1934, provides as follows:—

"(1) Whenever the capital stock of the Bank has been subscribed and payment in money made to the amount of twelve dollars and fifty cents per share, or such lesser amount as the Minister determines, the Minister when authorized by the Council, may issue a certificate authorizing the Bank to commence business on the date to be fixed therein."

as to subscription and payment for said stock con-
sult have been complied with; and
is authorized by an Order of the Gov-
ernment of Canada to issue this certificate authorizing the Bank

LE RÔLE DE LA BANQUE



La Banque du Canada contribue à la prospérité économique de tous les Canadiens en maintenant l'inflation à un taux bas, stable et prévisible, en émettant des billets de banque sûrs et en favorisant la stabilité et l'efficacité du système financier. La Banque est aussi l'agent financier du gouvernement canadien et, à ce titre, mène les opérations liées aux réserves de change et à la dette publique.

Le point sur le plan à moyen terme

L'année 2004 était la deuxième année d'application du plan stratégique triennal de la Banque. Des progrès appréciables ont été réalisés au regard des objectifs énoncés dans ce dernier en ce qui a trait à la recherche de pointe, à la création de partenariats avec des organismes et des personnes de l'extérieur, à l'accroissement de la sûreté des billets de banque et à l'amélioration continue de l'efficacité de la Banque en tant qu'institution publique.

Toutefois, après avoir évalué les progrès accomplis par rapport à ces objectifs ambitieux, la Banque a décidé de prolonger d'une année la mise en œuvre du plan. Cette décision lui a fourni l'occasion de revoir ses priorités et de déterminer comment elle pourrait réaffecter ses ressources sur une plus longue période tout en veillant à ce que les objectifs du plan soient atteints.

La promotion de la responsabilité et de la transparence est un élément clé de l'efficacité de la Banque. Cette dernière a démontré à nouveau son engagement à l'égard de ce principe en versant davantage de renseignements sur ses activités dans son site Web et en renforçant sa politique relative à la divulgation d'actes fautifs.



L'administratrice Kit Chan prend la parole au lancement du billet de 50 dollars à Calgary.



Barbara Hislop, administratrice de la Banque, à l'occasion du lancement du nouveau billet de 20 dollars à Vancouver



Accompagnés d'employés du bureau de Calgary, l'administrateur Armin Martens (à gauche) et le sous-gouverneur Pierre Duguay se sont rendus en mars à l'usine de Loewen, fabricant de fenêtres et de portes, à Steinbach, au Manitoba, pour en rencontrer les représentants.

LA GOUVERNANCE, GARANTE D'UNE BONNE GESTION

Le Conseil d'administration

Conformément à la *Loi sur la Banque du Canada*, le Conseil d'administration assume la gouvernance de la Banque, principalement dans les domaines des finances, des ressources humaines et de l'administration. Plus précisément, le Conseil est chargé de nommer et d'évaluer les cadres supérieurs, de superviser la planification stratégique et le processus budgétaire, de favoriser des pratiques de gouvernance efficaces, de surveiller la structure de contrôle interne ainsi que la manière dont la Banque s'acquitte des responsabilités que lui confère la *Loi* et, enfin, de la conseiller sur ce dernier point. Le gouverneur est, pour sa part, responsable de la politique monétaire et des autres activités de la Banque.

Les pratiques de gouvernance du Conseil d'administration

Le Conseil applique des pratiques exemplaires en matière de gouvernance et veille à ce que tous ses membres soient tenus au fait de l'évolution dans le domaine. Il compte six comités permanents et deux groupes consultatifs chargés d'étudier les dossiers qui leur sont soumis pour consultation ou en vue d'une décision. Ce sont :

- le Comité de direction, présidé par David Dodge (gouverneur);
- le Comité du régime de gestion et de mise en candidature, présidé par Spencer Lanthier (administrateur principal);
- le Comité des ressources humaines et de la rémunération, présidé par Daniel Gallivan;
- le Comité de la vérification, présidé par Spencer Lanthier;
- le Comité de la planification et du budget, présidé par Aldéa Landry;
- le Comité des pensions, présidé par Paul Jenkins (premier sous-gouverneur);
- le Groupe consultatif sur la monnaie, présidé par Spencer Lanthier;
- le Groupe consultatif sur le contentieux lié au Régime de pension, présidé par James Hinds.

Pour préserver leur indépendance vis-à-vis de la direction de la Banque, les administrateurs externes se réunissent seuls, sous la présidence de l'administrateur principal, après chaque réunion du Conseil.

Les administrateurs sont rémunérés en fonction d'un barème d'émoluments recommandé par le gouvernement et approuvé par décret. En 2004, la rémunération totale versée aux administrateurs externes s'est élevée à 258 300 \$.

Les fonctions d'intendance du Conseil d'administration en 2004

En 2004, le Comité du régime de gestion du Conseil a également fait office de comité de mise en candidature, conformément aux nouvelles lignes directrices établies par le gouvernement fédéral concernant la nomination d'administrateurs au Conseil. Il a engagé une société de recrutement de cadres, demandé aux ministères compétents des précisions à l'égard du processus, évalué les candidats potentiels et adressé ses recommandations au ministre des Finances.

De plus, le Conseil a créé un comité de sélection en vue de remplacer le sous-gouverneur Mark Carney, qui a accepté un poste au ministère des Finances. Tiff Macklem a été nommé sous-gouverneur en décembre. Cette démarche a confirmé l'importance du rôle que joue le Conseil en matière de planification de la relève pour assurer une continuité dans l'administration de la Banque.

Le Conseil a guidé la Banque dans l'évaluation des progrès réalisés par rapport aux objectifs du plan à moyen terme et a appuyé la prolongation de ce dernier jusqu'en 2006. Dans le cadre de l'une des initiatives prévues dans le plan, c'est-à-dire la stratégie visant à renforcer la sûreté des billets de banque, de nombreux administrateurs ont collaboré au lancement des trois grosses coupures de la nouvelle série. Le Groupe consultatif sur la monnaie a aussi participé activement à cette initiative.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

David Dodge
Gouverneur



Paul Jenkins
Premier sous-gouverneur



J. Spencer Lanthier
Administrateur principal
Administrateur de société
Toronto (Ontario)
Nommé en mars 2000



Kit Chan
Présidente, Canada
Education Inc.
Calgary (Alberta)
Nommée en avril 1999



Jean-Guy Desjardins
Président du conseil
et chef de la direction,
Centria inc.
Montréal (Québec)
Nommé en mars 2003





Paul Dicks

Avocat, Benson Myles
St. John's (Terre-Neuve-
et-Labrador)
Nommé en décembre 2002



Daniel F. Gallivan
Chef de la direction et
associé directeur,
Cox Hanson O'Reilly
Matheson
Halifax
(Nouvelle-Écosse)
Nommé en août 2000

James S. Hinds
Associé, Hinds & Sinclair
Sudbury (Ontario)
Nommé en mars 1996



Barbara Hislop
Présidente-directrice
générale, Genus Resource
Management
Technologies Inc.
Vancouver
(Colombie-Britannique)
Nommée en mars 1998

Ronald J. Keefe
Président, Diagnostic
Chemicals Limited
Charlottetown
(Île-du-Prince-Édouard)
Nommé en octobre 2003



Aldéa Landry
Présidente, Landal inc.
Moncton
(Nouveau-Brunswick)
Nommée en mars 1996

Armin Martens
Président et chef de
la direction, Marwest
Development Corporation
East St. Paul (Manitoba)
Nommé en décembre 2002



Ian E. Bennett
Sous-ministre
des Finances
Membre d'office



Les notices biographiques des adminis-
trateurs sont publiées dans le site Web
de la Banque, à l'adresse
[www.banqueducanada.ca/fr/
manage-f.htm](http://www.banqueducanada.ca/fr/manage-f.htm).

Deux postes étaient vacants au
31 décembre 2004.



Le Conseil de direction : Debout (de gauche à droite) : Pierre Duguay, sous-gouverneur; Paul Jenkins, premier sous-gouverneur; David Dodge, gouverneur; Tiff Macklem, sous-gouverneur. Assis : Sheryl Kennedy, sous-gouverneur; David Longworth, sous-gouverneur. Les membres du Conseil de direction assument collectivement la responsabilité de la politique monétaire. Le Conseil de direction, l'avocat général et secrétaire général de la Banque (Mark Jewett), le chef du département des Communications (Denis Schuthe) ainsi que le conseiller responsable de l'analyse de la réglementation (Clyde Goodlet) composent le Comité du système financier de la Banque.





Le Bureau supérieur de direction : Debout (de gauche à droite) : Tiff Macklem, sous-gouverneur; Sheryl Kennedy, sous-gouverneure; Mark Jewett, avocat général et secrétaire général; David Dodge, gouverneur; Sheila Vokey, chef du département des Services financiers; Paul Jenkins, premier sous-gouverneur. Assis (de gauche à droite) : Janet Cosier, conseillère, Planification stratégique et gestion des risques; David Longworth, sous-gouverneur; Pierre Duguay, sous-gouverneur; Sheila Niven, chef du département des Services généraux. Le Bureau supérieur de direction est responsable de l'orientation stratégique et de la gestion de toutes les fonctions de la Banque.

De plus, le Conseil a manifesté un vif intérêt pour le projet de restructuration du mode de prestation des services de ressources humaines à la Banque; le Comité des ressources humaines et de la rémunération a assuré le suivi de ce projet, qui consistait à tirer parti des technologies afin de rationaliser les services et d'en uniformiser davantage la fourniture auprès du personnel.

Le Conseil ayant pour rôle de superviser les questions financières et la gestion des risques, plusieurs de ses membres siègent au Comité des pensions, qui a achevé en 2004 sa première année d'activité. Cet organe de gouvernance a été créé pour superviser l'administration du Régime de pension de la Banque ainsi que le placement des actifs du Fonds de pension. En outre, le Conseil reçoit des comptes rendus sur la planification de la poursuite des

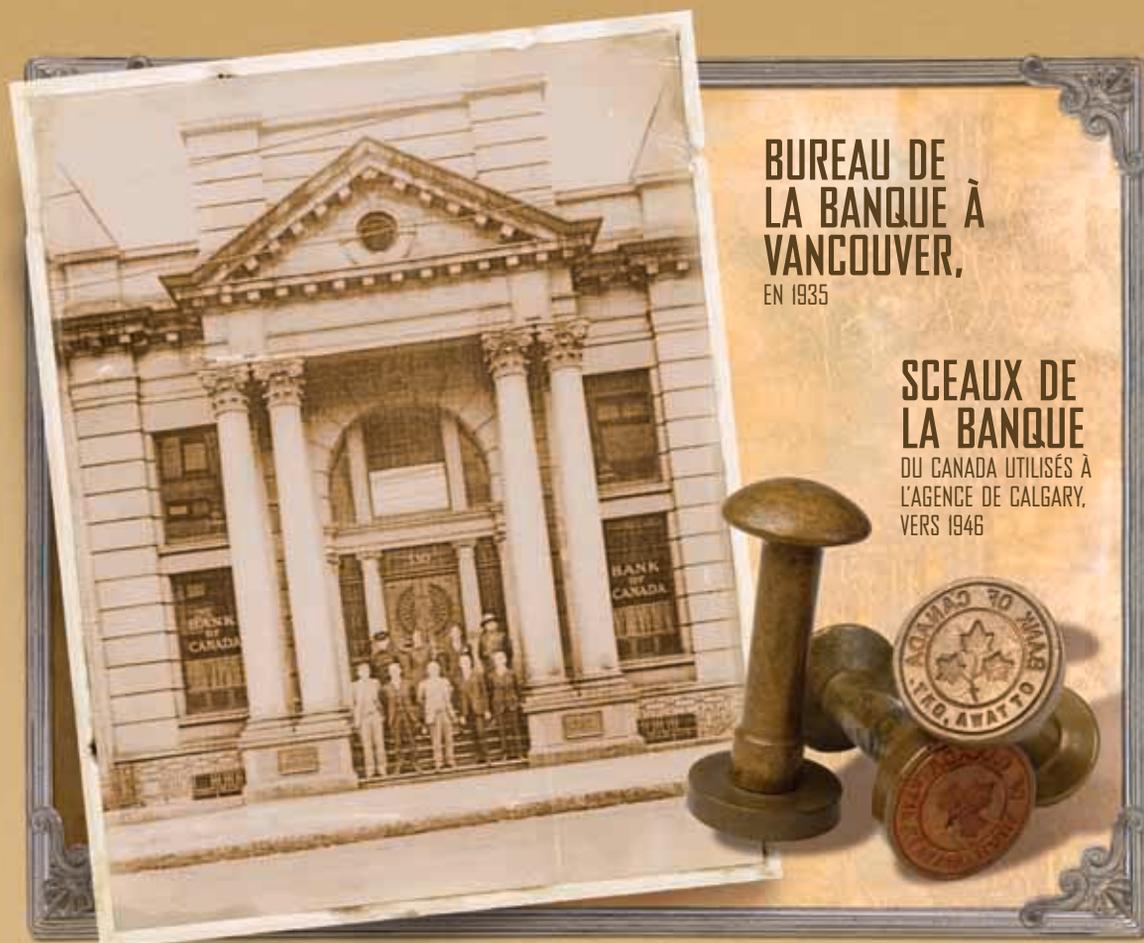
activités de l'institution et la contribution de celle-ci à l'avancement des plans d'urgence dans l'ensemble du système financier.

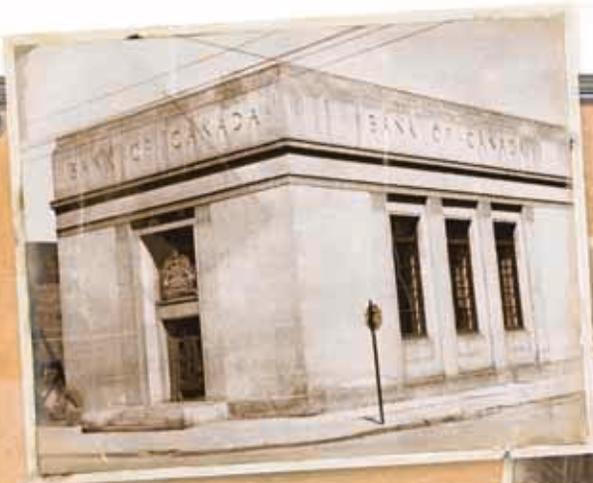
Dans l'exercice de ses fonctions de surveillance générale, le Conseil d'administration doit se pencher sur l'efficacité du processus de formulation de la politique monétaire. À cette fin, les administrateurs ont eu un entretien privé avec le conseiller spécial, John Helliwell, un universitaire qui connaît très bien la question et qui a travaillé avec l'équipe de direction pour une période d'un an s'étant terminée en juillet 2004.

Enfin, comme c'est leur habitude chaque année, les membres du Conseil ont évalué la qualité de leur intendance afin de s'assurer que les meilleures pratiques de gouvernance sont appliquées.

LES BUREAUX RÉGIONAUX

Au cours de la dernière année, les bureaux régionaux de la Banque ont joué un rôle important dans le lancement de trois nouveaux billets de banque et les activités de communication connexes. De plus, le travail des économistes affectés à ces bureaux a fourni la matière d'une nouvelle publication trimestrielle intitulée *Enquête sur les perspectives des entreprises*. Parue pour la première fois en 2004, celle-ci présente les résultats d'entrevues menées auprès d'une centaine d'entreprises au pays par les employés des bureaux de Halifax, de Montréal, de Toronto, de Calgary et de Vancouver. En outre, la Banque a des représentants sur les marchés financiers à Toronto, à Montréal et à New York.





AGENCE DE REGINA,
1937



AGENCE DE MONTRÉAL,
1950



AGENCE DE TORONTO,
VERS 1937

FICELEUSE BUNN

EMPLOYÉE POUR L'EMBALLAGE
DES BILLETS DE BANQUE À
L'AGENCE DE TORONTO, VERS 1958

